

ENVIRONNEMENT

ABANDON DU PROJET DU BIP SUR LA BONNE VOIE APRÈS L'ARRÊT DU BIP EST

Après plusieurs décennies de débats, de concertations et d'oppositions citoyennes, le projet controversé du Boulevard Intercommunal du Parisis (BIP) semble avoir atteint son épilogue. En septembre 2024, les élus du Val d'Oise ont officiellement décidé de repenser cette infrastructure qui ne trouve plus sa place face aux enjeux écologiques et à la mobilisation citoyenne.



Avec la Ville, unissons-nous
CONTRE LE BIP ! NON

Ville de Deuil-La Barre



Une consultation citoyenne
POUR ou CONTRE le BIP
à Deuil-La Barre

Près de 96 % de votants Deuillois et 98 % de votants hors Deuil se sont prononcés **CONTRE LE BIP** à l'occasion d'un sondage organisé par la Ville du 20 juin au 20 septembre 2024.

*Merci
pour votre
aux côtés*

Les premières oppositions s'organisent à Deuil-La Barre

La position des habitants du territoire n'a pas varié depuis au moins les années 60. C'est en effet en 1963 que fut créée la première association de défense de la Côte de Deuil. Le Conseil municipal, sous l'égide du Maire de l'époque Henri Hatrel, adopte une motion pour demander la révision du projet. Ce sont les premiers signes d'une résistance qui va se consolider au fil des années. La question de l'impact environnemental, en particulier sur la ville de Deuil-La Barre, devient centrale dans les revendications des associations locales.

L'année 1992 marque une étape importante avec l'intensification des activités de

l'Association de défense de la Côte de Deuil, qui organise alors des journées festives afin de sensibiliser la population à la nécessité de préserver ces espaces verts. Le Député-maire, Jean-Pierre Delalande et la municipalité sont encore une fois aux côtés des associations.



Les premières tentatives concrètes d'aménagement datent des années 2000. Sous le nom de BIP, deux petits tronçons, un à l'Est et l'autre à l'Ouest, ont été réalisés respectivement en 2016 et 2003. Toutefois, une large bande de terre d'environ 40 000 m² sur les Coteaux a toujours été préservée, suscitant un débat constant entre développement urbain et protection environnementale.

Le Département du Val d'Oise, un rôle majeur dans l'abandon du projet

En 2012, le Département présente un projet imaginé par ses services dans les différentes villes concernées. Les habitants du tronçon central sont farouchement contre et la réunion publique organisée à Deuil-La Barre est extrêmement tendue. Depuis son

élection en qualité de Vice-présidente du Département, Muriel Scolan est la seule élue de cette collectivité sur le tronçon central qui porte la volonté des habitants de dire non au BIP. Les Conseils municipaux des communes concernées, à savoir Deuil-La Barre, Montmorency et Groslay, ont proposé en 2021 une motion commune, votée à l'unanimité contre la poursuite du projet.

La Coulée Verte, une alternative plébiscitée

Le projet du BIP semble s'essouffler. Madame le Maire et les élus de Deuil-La Barre proposent des alternatives comme la création d'une coulée verte reliant Épinay-sur-Seine à la forêt de Montmorency. Cette voie douce est d'ailleurs inscrite au Plan Régional Environnemental en 2023. Une initiative, alignée avec les politiques départementales et le Plan vélo, qui vise à offrir un cadre de vie plus sain en favorisant les activités physiques et l'éco-mobilité.

23 septembre 2024, un tournant décisif

« Le projet initial de l'Avenue du Paris, tel qu'il fut imaginé il y a bientôt 15 ans, nécessite aujourd'hui d'être repensé. Nos territoires bougent. Les modes de déplacement changent... Le Département se doit d'être au rendez-vous de ces nouveaux enjeux » a déclaré Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise.

Il est donc mis un point final au BIP Est. Le Maire de Deuil-La Barre estime donc légitimement que le tronçon central, qui n'apparaît d'ailleurs déjà plus au document du Schéma Directeur Environnemental (SDRIF-E) de la Région Île-de-France, est à terme voué à être définitivement abandonné. Au moment où les habitants des communes aspirent à davantage de tranquillité, le Département et les communes doivent au contraire investir dans la mobilité douce et naturellement aussi dans les transports publics pour des liaisons efficaces et durables. ■



*mobilisation
des élus !*

INFO+

71%

Résultat du sondage

La ligne de métro 19, projet porté par le Département et la Région Île-de-France, pourrait faciliter les déplacements de

La Défense à l'aéroport de Paris en passant par le Sud du Val d'Oise. 71 % des votants se sont montrés favorables à ce projet qui faisait également partie de la consultation. ■